

sentation d'une mesure législative importante. Je veux parler de la mesure grâce à laquelle il est maintenant permis d'interjeter appel dans les causes criminelles, mesure que nous devons particulièrement à l'initiative du sénateur McMeans. Cette mesure était fondée sur le principe élémentaire qui veut que si les parties en litige ont droit d'en appeler des décisions qui touchent leurs biens, elles devraient également pouvoir interjeter appel lorsque leur honneur, leur liberté, ou même leur vie, est en jeu. Cette mesure qui est maintenant inscrite au recueil de nos lois sera toujours à l'honneur du sénateur McMeans.

Tous, nous aimions sa façon de diriger les travaux et de traiter avec ses collègues. Je crois avoir réussi à gagner son amitié et je suis rempli de tristesse à la pensée que nous ne le reverrons plus parmi nous.

Puis, nous avons eu le malheur de perdre le sénateur L'Espérance. Né à Montmagny, il débuta au service de l'Intercolonial, pour se lancer quelques années plus tard dans les affaires, domaine qui semblait lui offrir les meilleures perspectives de succès. D'après le *Guide Parlementaire*, le sénateur L'Espérance était financier, manufacturier, homme d'affaires judicieux, en même temps que directeur de la Banque Canadienne Nationale et de plusieurs autres institutions. Il était hautement estimé dans la région qu'il représentait ici et il était devenu un citoyen respecté de la ville de Québec.

Le sénateur L'Espérance n'avait pas d'ennemis. Au Sénat il ne comptait que des amis. Il exprimait ses vues surtout aux comités, mais il lui est arrivé de prendre part à nos débats et ses paroles recevaient à peu près toujours l'approbation de ses collègues.

Le sénateur Lorne Webster était originaire de la province de Québec où il a vécu côte à côte, je dirais, avec le sénateur L'Espérance. Le sénateur Webster se lançait volontiers dans de grandes entreprises et savait les couronner de succès. Il était de ceux qui ont le don d'accumuler les richesses. Je sais que son ambition était de devenir très riche et d'exercer une influence prépondérante dans d'autres domaines.

Il y a quelques années un de mes amis qu'avait favorisé la fortune dût assumer, à l'âge de soixante ans, la responsabilité d'assurer le succès d'une compagnie. Quand je lui ai demandé pourquoi à pareil âge, et suffisamment riche pour assurer son avenir et celui de ses enfants, il acceptait pareille responsabilité, il m'a indiqué pour la première fois une raison d'assumer une obligation que je n'aurais pas voulu partager jusque-là, celle d'avoir à répartir une fortune très considérable. La réponse de mon ami m'a surpris, et le bon sens paraissait de son côté. "Ma foi, me dit-il,

L'hon. M. DANDURAND.

plus je suis riche plus je me sens puissant." La richesse serait peu de chose de nos jours si elle ne s'accompagnait de philanthropie. Le sénateur Lorne Webster mettait de fortes parties de son revenu au service de la philanthropie qui devrait, et c'est ce qui arrive parfois, accompagner la fortune.

Aux familles des sénateurs disparus j'offre mes plus sincères condoléances. Je suis certain que tous les honorables membres du Sénat partagent mes sentiments.

L'honorable C. C. BALLANTYNE: Honorables sénateurs, je regrette que mon chef soit absent ce soir, car il pourrait beaucoup plus éloquemment que moi faire l'éloge de nos amis disparus, éloge que vient de faire avec tant de tact le très honorable leader du Sénat. Je conviens avec le très honorable sénateur que des circonstances comme celles-ci sont toujours marquées au coin de la tristesse. Nous nous sentons tristes parce que nous avons perdu des collègues, parce que nous avons perdu des amis.

Je n'avais jamais eu le plaisir de rencontrer le sénateur McMeans avant ma nomination au Sénat, il y a environ dix ans; je dirai cependant qu'il a toujours été l'un des sénateurs qui accueillent avec extrême bienveillance les nouveau-venus, et j'ai eu le bonheur de le connaître intimement depuis quelques années.

Le sénateur McMeans appartenait au groupe des pionniers robustes. Il se rendait à Winnipeg il y a environ soixante ans, et c'est à son intervention qu'il faut attribuer une bonne part des progrès de l'Ouest. Il a sacrifié son temps et son argent; il s'est mêlé de politique municipale, provinciale et fédérale; durant la dernière guerre il a levé le 222e bataillon des forces expéditionnaires, manifestant ainsi son grand amour non seulement du Canada mais aussi de son roi et de l'empire. Le très honorable leader a fait allusion à la perte subie par le sénateur McMeans—lorsque son fils a été tué à la dernière guerre—perte qui, je le sais, lui a été très douloureuse.

J'entretenais une haute estime à l'égard du sénateur L'Espérance. Lorsque j'étais ministre de la Marine, il était président de la Commission du havre de Québec et c'est avec une très grande efficacité qu'il a rempli ses fonctions. Il était si compétent que, lorsqu'il a offert sa démission, je l'ai prié de demeurer à son poste et il y a consenti pour une période additionnelle d'une année.

La carrière du sénateur L'Espérance demeurera un modèle pour la jeunesse de notre pays. Jeune homme, il se rendit à Chicago en qualité de télégraphiste, je crois. Il y réussit très bien et, encore jeune, il revint à sa province natale où il devint très prospère tant dans la finance que les affaires. Il